

Assurer



Un avenir certain pour l'assurance vie

À environnement économique inédit, comportements d'épargne atypiques : tel est le bilan que l'on peut dresser d'un an d'incertitudes majeures sur l'avenir de la zone euro, de croissance atone et d'inquiétudes de la part des épargnants.

Cette situation inédite se lit dans les résultats de la collecte nette en assurance vie. Pendant la deuxième moitié de l'année 2011, la collecte a ralenti, les prestations ont augmenté fortement et la collecte nette est devenue négative. Depuis le début de l'année 2012, la situation est différente bien qu'encore instable : la collecte souffre encore de l'environnement mais les prestations ralentissent et la collecte nette se redresse, bien que restant négative.

Nous sommes encore dans cette période d'attentisme et d'incertitude qui déforme temporairement les comportements d'épargne des ménages. Tous les supports sont impactés, en positif ou en négatif. Les plus sinistrés sont ceux qui exposent le plus les épargnants aux risques financiers. *A contrario*, certains produits d'épargne tirent leur épingle du jeu, tels que les livrets d'épargne réguliè-

rés ou l'immobilier, qui concurrencent fortement les autres supports. Ajoutons à cela l'aversion pour l'endettement, qui explique que les ménages tirent sur leur épargne financière pour rembourser par anticipation des prêts ou éviter de souscrire de nouveaux emprunts.

Quid de l'assurance vie ? Trois constats s'imposent.

D'abord, les mouvements observés doivent être fortement relativisés. En 2011, la collecte nette est globalement restée positive sur l'année de 8 milliards d'euros et sur les 4 mois délicats de la fin de l'année, la collecte nette négative n'a été que de 0,7% des encours. L'assurance vie est fragilisée, c'est un fait, et plus que jamais sensible à son environnement économique, financier et fiscal. Mais elle a su résister. Ensuite, l'essentiel des facteurs expliquant cette baisse et cette instabilité de la collecte nette est

d'ordre conjoncturel : incertitude, manque de confiance généralisé, inquiétude des ménages, etc. Ne tirons donc pas trop de conclusions « structurelles » d'une période atypique...

Et ce, d'autant plus que les fondamentaux de l'assurance vie restent bons, c'est-à-dire que les raisons pour lesquelles les ménages choisissent l'assurance vie demeurent solides. La sécurité offerte par la garantie en capital pour les fonds euros est centrale lorsque l'on a peur pour son épargne. La rémunération offerte est compétitive. Et l'assurance vie demeure l'outil privilégié de préparation de l'avenir pour les épargnants, qu'ils souhaitent se constituer un complément de retraite, financer un investissement à horizon de quelques années, disposer d'une épargne de précaution ou transmettre un patrimoine. Preuve de cette solidité des « atouts » de l'assurance vie : la collecte brute mensuelle est d'environ 10 milliards d'eu-

ros, alors même que l'environnement est très perturbé.

L'assurance vie est un produit qui évolue en permanence afin de s'adapter aux besoins des ménages : telle est la dernière raison qui permet de dire qu'elle a encore de belles années devant elle. L'offre des assureurs est en constante évolution et ils réfléchissent aujourd'hui aux voies et moyens de la rendre encore plus attractive. On sait que la garantie en capital à tout moment contraint les allocations d'actifs des assureurs au détriment du rendement de moyen terme. Cela justifie d'étudier des mécanismes permettant de relâcher un tant soit peu cette contrainte.

L'assurance vie est un compromis intelligent entre sécurité et rendement. Ce compromis a fait preuve de sa solidité comme de sa capacité à évoluer en même temps que les besoins des épargnants. Il continuera sans aucun doute, dans l'avenir, de répondre à leurs attentes. ■

Assurance vie : une confiance intacte des épargnants Français

INTERVIEW



Pierre de Villeneuve,
Président du Comité
Vie de la FFSA

Quel regard portez-vous sur le comportement actuel des épargnants français ?

Le comportement des épargnants est fortement influencé par leur environnement financier et fiscal.

Au niveau financier, nous venons de connaître une crise autour de l'euro et des déficits des États d'une gravité exceptionnelle : gravité par la succession et l'importance des problèmes économiques et financiers, gravité par la complexité des moyens à mettre en œuvre pour sortir de la crise. Naturellement, un tel paysage financier, marqué par une baisse des actions de 30 % au cours de l'été 2011, n'a pas été propice à l'épargne financière de long terme des ménages français. Dans le même temps, un durcissement des règles prudentielles du secteur bancaire a incité les établissements financiers à accroître leurs ressources, sous la forme de comptes à terme et de livrets. Au niveau fiscal, de nouvelles mesures sont venues pénaliser en 2011 les placements de long terme, dont l'assurance vie, avec l'application sur une part importante des contrats en cours, d'un prélèvement au fil de l'eau de la CSG/CRDS.

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant que les épargnants aient privilégié les placements de court terme, sans aléa, ni sur le capital ni sur le rendement, ainsi que l'immobilier pour son côté tangible et son image protectrice face aux incertitudes économiques.

La crise financière ne devrait pas être oubliée de sitôt, d'où l'importance d'une fiscalité incitative à l'épargne longue.

Comment analysez-vous cette période de collecte nette proche de zéro ?

Face à l'attractivité de l'épargne de court terme et à l'attraction des épargnants pour l'immobilier, cette collecte nette, voisine de zéro depuis le début d'année, constitue à la fois une bonne performance et une alerte tant pour les pouvoirs publics que pour les assureurs.

La hausse des sorties, en montant, est restée très raisonnable, rapportée aux encours gérés, ce qui illustre le caractère long terme de cette épargne et la confiance des Français dans le cadre prudentiel de l'assurance. Mais la baisse de la collecte brute, alors que le besoin de protection pour la retraite reste très fort, est inquiétante, car elle montre un affaiblissement relatif de cette confiance et la capacité des épargnants à modifier leurs habitudes.

Selon vous, le métier d'assureur vie va-t-il changer dans les années à venir ?

Je ne vois pas de profonds changements sur ce qui constitue le fondement de notre métier, à savoir la gestion des risques et la prise d'engagements à long terme. Et ce, grâce à des techniques de mutualisation et une gestion financière diversifiée adossée aux engagements pris.

Au niveau des produits d'épargne retraite, la volatilité des marchés financiers, le niveau bas des taux et la nécessité de maintenir une gestion diversifiée devrait favoriser le développement des « contrats diversifiés », qui donnent des garanties à une échéance donnée et non à tout moment. Une telle évolution, favorable aux assurés et à l'économie, serait grandement facilitée par une simplification de la réglementation de ce type de produit.

Autre champ de développement souhaitable, celui des produits à revenus dans le prolongement des produits de capitalisation. Cela nécessite une simplification de la fiscalité des rentes, dont la complexité actuelle reste un véritable frein à la commercialisation des produits de retraite.

Les produits de prévoyance, qui répondent à un fort besoin de protection d'une population qui vieillit, devraient également continuer à se développer avec des offres simples correspondant à des attentes très précises comme la dépendance.

Cette évolution des produits devrait s'accompagner de multiples améliorations de services. La France a souvent été à la pointe, en matière de qualité des produits d'assurance offerts sur le marché. Je suis très confiant quant à la capacité d'innovation des assureurs pour répondre, grâce aux nouvelles technologies, à l'exigence croissante des clients. ■

Les Rendez-vous de septembre, un succès renouvelé

Comme chaque année les Rendez-vous de septembre ont réuni à Monaco plus de 2 500 personnalités du secteur de l'assurance et de la réassurance. Cet événement a été l'occasion pour la FFSA de sensibiliser ses interlocuteurs sur deux grands sujets européens majeurs que sont Solvabilité II et la Directive intermédiation en assurance. Mais aussi d'évoquer plusieurs autres sujets sectoriels tels que le risque

systémique, les catastrophes naturelles ou encore l'assurance du terrorisme.

À noter que l'édition 2012 des Rendez-vous de septembre aura marqué un changement de présidence. Claude Tendil, Président Directeur Général du Groupe Generali en France, Président d'Europ Assistance et Vice-président de la FFSA, succède à Jean-Philippe Thierry pour un mandat de 2 ans. ■

Les résultats 2011 du marché de la réassurance en France (APREF)

Avec un montant de 220 milliards de dollars, le volume mondial des primes de réassurance connaît une croissance de 10 % en 2011. Il a plus que doublé depuis 1990 et affiche une progression régulière sur l'ensemble de la période.

La réassurance, un vecteur de stabilité économique

« Assurance des assureurs », la réassurance est par nature une activité contracyclique qui joue un rôle d'absorbeur en cas de chocs économiques et/ou de catastrophes naturelles. Elle permet aux compagnies d'assurances de transférer une partie des risques qu'elles assument afin de garantir la stabilité économique de leurs bilans. Les réassureurs, au même titre que les assureurs, ont donc une fonction essentielle de stabilisateur économique sur le long terme.

L'offre de réassurance dans le monde : une prépondérance européenne

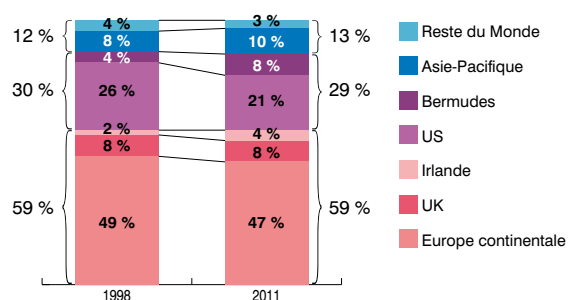
Très concentré, le marché de la réassurance compte une centaine de réassureurs professionnels au niveau mondial. Avec 59 % de parts de marché, les réassureurs européens (Irlande, Royaume-Uni, Europe continentale) continuent de dominer le secteur et conservent une position stable depuis 1998. L'Europe continentale affiche cependant une légère baisse (passant de 49 % à 47 % de parts de marché), compensée par le doublement de la part de marché des réassureurs irlandais (2 % en 1998 ; 4 % en 2011).

La part de marché des réassureurs américains passe quant à elle de 26 % à 21 %, tandis que l'Asie et les Bermudes affichent une croissance sur l'ensemble de la période. La part de marché des réassureurs asiatiques passe ainsi de 8 % à 10 % entre 1998 et 2011, tandis qu'on assiste au doublement de celle des réassureurs bermudiens (4 % en 1998, 8 % en 2011).

À noter que certains réassureurs bermudiens transfèrent leur siège en Europe. L'Europe reste d'ailleurs très exportatrice de capacités. Elle concentre ainsi 60 % des primes brutes acceptées, mais seulement 38 % des primes cédées.

La concentration de l'activité de réassurance continue de s'accroître. Alors qu'en 1980, les cinq premiers réassureurs mondiaux représentaient environ 17 % du marché, ils disposent aujourd'hui de 44 % de parts de marché. Et les dix premiers réassureurs mondiaux couvrent 58 % du marché (contre 22 % en 1980).

Évolution de l'offre de réassurance (1998-2011)



Source S&P - GRH 2011

Sinistralité 2011 : l'année la plus coûteuse jamais enregistrée

Tsunami au Japon, incident de la centrale nucléaire de Fukushima, tremblement de terre en Nouvelle-Zélande, etc. En 2011, les chiffres mondiaux de la sinistralité atteignent des niveaux records. Au total, on dénombre 820 sinistres liés à des catastrophes naturelles (contre 169 en 2010) pour un montant de dommages économiques atteignant 380 milliards de dollars. Du jamais vu à l'échelle mondiale ! Avec un total de 210 milliards de dollars, le tsunami au Japon a été de loin l'événement le plus coûteux de l'année. ■

Dernières nouvelles du futur

C'est à l'occasion du 12^e Forum des entrepreneurs que Bernard Spitz, Président de la FFSA, s'est rendu à Marseille le 7 septembre dernier.

Le secteur de l'assurance a su trouver sa place dans les débats prospectifs qui se sont tenus, et notamment au travers de l'intervention du Président de la FFSA. Organisé par l'Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE 13), ce forum a rassemblé plus de 2 300 entrepreneurs, devant lesquels Bernard Spitz s'est exprimé aux côtés de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Igor & Grichka BOGDANOV, Scientifiques, Essayistes, Producteurs-animateurs de télévision; Julie COUDRY, Fondatrice de La Manu et de la Confédération étudiante; Pierre HASKI, Journaliste, Fondateur de Rue 89; Olivier PASTRE, Économiste, Professeur à l'Université de Paris VIII; et Alain-Gérard SLAMA, Historien, Essayiste, Journaliste.

Une occasion pour la FFSA de porter son message en région.



LA FFSA TOUJOURS DYNAMIQUE DANS LES RÉGIONS

Consciente des enjeux que représente une large diffusion des messages de la profession, la FFSA dispose depuis de nombreuses années de deux réseaux régionaux distincts : le premier, départemental, est composé de professionnels bénévoles qui diffusent une information pratique et pédagogique sur l'ensemble du territoire au nom du CDIA (Centre de documentation et d'information de l'assurance); le second, présent sur six métropoles importantes⁽¹⁾, relaie les positions du secteur sur les grands dossiers économiques et sociétaux dans le tissu économique et professionnel local. La FFSA organise également depuis 2010 les Journées de l'Assurance en région qui permettent aux professionnels nationaux et régionaux de l'assurance d'échanger avec les acteurs économiques, institutionnels, politiques, universitaires et culturels de la région.

(1) Marseille, Lille, Toulouse, Lyon, Strasbourg et Rennes.

La lettre ASSURER

PLUS COMPLÈTE,
PLUS D'ACTUALITÉS
sur
www.ffsa.fr



➤ Actualités

- Dépendance : augmentation du nombre de personnes couvertes par les sociétés d'assurance
- Les contrats prévoyance « Madelin » en 2011
- Les contrats décès à adhésion individuelle en 2011

➤ Assurance pratique

- Vidéo pratique : l'assurance scolaire est-elle obligatoire ?
- L'assurance garde d'enfant
- L'assurance des logements étudiants

■ AGENDA

19 et 20 novembre 2012
de 8h30 à 17h00

FORUM ÉCONOMIE SANTÉ
Les Échos Conférence organisent la 18^e édition du Forum Économie Santé : nouveau quinquennat, nouvelle donne pour la santé en France.

Eurosites-George V - Paris 8, 28 avenue George V

7 décembre 2012

SÉMINAIRE SOLVABILITÉ 2
La FFSA organise un quatrième colloque européen sur « Solvabilité 2 ».

Maison de l'Assurance - Paris 9, 26 boulevard Haussmann



Fédération
Française
des Sociétés
d'Assurances

Lettre d'information bimensuelle
éditée par la Fédération française
des sociétés d'assurances

26 bd Haussmann - 75311 Paris Cedex 9
Tél. : 01 42 47 94 08
www.ffsa.fr

Directeur de la publication : Jean-François Lequoy
Directeur de la rédaction : Arielle Texier
Rédacteur en chef : Joëlle Bonnefoy-Fayet
Conception/réalisation : B R I E F
Crédit photo : Shutterstock, Hervé de Thouroude, T. Vaudé, DR
ISSN : 1169-4319 Dépôt légal : septembre 2012
Impression : FFSA - 26 bd Haussmann - 75311 Paris Cedex 9